

MARS-AVRIL 2023

PERWEZ

Info



COMMUNE DE
PERWEZ

**BUDGET
PARTICIPATIF :
À VOS PROJETS !**

**BUDGET 2023 :
BONI ET
INVESTISSEMENTS**

**FESTIVAL DU CHÂTEAU
CONFLABLE - PERWEZ
18 & 19 MARS**

Avis à tous !

Retour sur des fêtes magiques

Après deux années de restriction, l'envie de célébrer était d'autant plus grande ! La Commune a multiplié les initiatives pour réchauffer les cœurs et semer des étoiles dans les yeux des petits et des grands, tout au long du mois de décembre ... et même au-delà.

Début décembre, Saint-Nicolas est venu récompenser tous les écoliers sages – et Perwez en compte vraiment beaucoup – d'un sachet rempli de biscuits locaux et d'un fruit. Un minimum d'emballage pour s'inscrire dans la démarche zéro déchet de la commune !



Une fabuleuse parade suivie d'un apéritif communal sur le site de la Gare ont marqué le début des festivités « Noël à Perwez » : jonglerie de feu, échassiers lumineux, spectacle pyrotechnique, DJ etc. ont animé le marché des artisans locaux.

Pour le second weekend, les festivités se sont déplacées à la salle PERWEX : belote, concerts, spectacle de magie, repas, quiz musical, etc. Les bébés de l'année invités personnellement ont reçu un cadeau des mains du Père Noël. En 2022, Perwez a enregistré la naissance de plus de filles que de garçons. Les prénoms les plus donnés étaient Alice, Théo et Victor.

Les seniors de l'entité ont aussi été gâtés. Ils étaient invités le dimanche à un goûter-cougnou en chanson, dans une ambiance très chaleureuse.



Quant aux résidents des homes Trémouroux et Val d'Orbais, ils ont vu leur environnement se colorer de superbes dessins (près de 700) réalisés par des petits bouts attentionnés. Cette action de solidarité intergénérationnelle a rencontré un vif succès car le nombre de dessins a tout simplement doublé par rapport à 2022 ! Bravo et merci à tous les enfants participants !

Enfin, les festivités de fin d'année se sont clôturées par la présentation des vœux 2023 lors d'une réception du personnel communal (administration, CPAS, police, centre culturel, etc.).

L'occasion pour le Bourgmestre, la présidente du CPAS et les directeurs généraux de remercier le personnel pour le travail accompli dans des conditions exceptionnelles, de dresser un bilan et d'évoquer les grands axes des chantiers à venir.



Enfin, les personnes parties à la pension en 2022 ont été citées et chaleureusement félicitées : Yvan BAMS, Viviane CROLS, Martine DENIS, Isabelle LECOMTE et Pascal PALANGE.

Nouveau sac pour le tri des déchets organiques

Depuis janvier 2023, le sac vert destiné au tri des déchets organiques est remplacé par un sac en matière plastique. S'il vous reste des sacs verts compostables, vous pouvez encore les utiliser. Attention toutefois à la date de péremption de ces sacs qui ont une durée de validité limitée (décomposition de la matière).

Plus costaud, plus pratique, je suis en plastique, mais pas de panique, on me valorise



inbw

Pourquoi avoir abandonné les sacs en matière compostable ?

Pour améliorer le confort d'utilisation et ainsi faciliter le tri des déchets organiques. En effet, les nouveaux sacs verts sont plus résistants (pas de fuites, de décomposition, ...). Ils ont un volume de 20 litres (à la place de 25) et leur prix de vente est adapté en conséquence (0,4 €/sac au lieu de 0,5 €).

Comment sont-ils valorisés ?

Qu'ils soient en plastique ou en matière compostable, à l'entrée de l'unité de biométhanisation, ils sont vidés de leur contenu. Tous les films plastiques sont sortis des déchets et sont rassemblés pour être traités dans une unité de valorisation énergétique.

Les sacs compostables n'étaient donc pas compostés. Ils étaient plus chers à produire.

Toutes les capsules dans le sac PMC



Depuis le 1er janvier, vous pouvez jeter les capsules de boissons en plastique, métalliques et même les capsules compostables (café, thé) dans le nouveau sac bleu PMC.

Les capsules compostables ne seront donc plus acceptées dans les déchets organiques.

Grand Nettoyage de printemps

La 9ème édition du Grand Nettoyage aura lieu du 23 au 26 mars !



Depuis 2015, le temps d'un long week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 mars sur <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/#role>. Vous pouvez aussi contacter directement Be WaPP au 081/322 640 ou via gn@bewapp.be

Venez rencontrer votre agent de quartier

**UN CAFÉ
AVEC TON AGENT DE QUARTIER**

RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE ORBAIS ET
MALÈVES-SAINTE-MARIE-WASTINES

LE DIMANCHE 26 MARS 2023, DE 09H00 À 12H00
À LA SALLE « LE KIBBOUTZ »
RUE CHAPELLE À LA BARRE, 2 ORBAIS (1360)

Police
Brabant Wallon Est

Participation citoyenne

Budget participatif : à vos projets !



C'est parti pour une deuxième édition ! La Commune de Perwez, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), lance une nouvelle édition du budget participatif, **afin de soutenir des initiatives citoyennes qui ont un intérêt collectif.**

Vous avez des idées ? Un projet qui vous tient à cœur ? Vous voulez proposer et prendre en charge un projet qui apportera une réelle plus-value à la Commune et bénéficiera aux Perwéziens ? Vous souhaitez participer à des projets locaux ? Alors le budget participatif est pour vous !

La Commune a réservé un montant de 50.000 € au budget pour permettre aux Perwéziens de réaliser LEURS projets.

À quels critères doivent répondre les projets ?

Toutes les associations perwéziennes constituées (asbl, associations...) ou les regroupements de minimum 5 citoyens domiciliés à Perwez à des adresses différentes peuvent y répondre. Un seul projet sera autorisé par association ou groupe de citoyens.

Pour être jugés recevables, les projets devront remplir les critères suivants :

- Mettre en œuvre au moins un des objectifs définis par le Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
- Être visibles et accessibles à toutes et tous,
- Rencontrer l'intérêt général et apporter une plus-value au territoire communal,
- Toucher le plus grand nombre de citoyens possible,
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...).

Les porteurs de projet pourront recevoir de l'aide des services communaux quant aux questions techniques et administratives qu'ils se poseraient. Ils auront deux ans pour réaliser leur projet citoyen.

Concrètement, comment répondre à l'appel à projet ?

Le **formulaire de candidature** peut être rentré **jusqu'au 30 avril 2023**.

Le formulaire de participation, le règlement complet et la grille d'évaluation des projets sont disponibles sur la plateforme de la Fondation Rurale de Wallonie, partenaire du dispositif : <https://participation.frw.be> et sur le site communal : www.perwez.be/commune/vie-politique/participation-et-citoyennete. Il vous est aussi loisible de demander des versions papier de ces documents ou des renseignements complémentaires. Pour cela, contactez l'Administration communale : Service communication au 081/649 257 ou 081/649 256.

Les projets étant proposés PAR des Perwéziens POUR des Perwéziens, la sélection sera aussi confiée aux citoyens. Un Comité de sélection (composé des membres de la Commission Locale de Développement Rural et de représentants de l'Administration communale) analysera la recevabilité des différents projets. Ceux-ci seront ensuite soumis aux votes des Perwéziens via la plateforme de démocratie participative de la FRW : <https://participation.frw.be>. Le décompte final des votes aura lieu en septembre : 50 % pour le vote des Perwéziens et 50% pour celui du comité de sélection. Enfin, dans le courant du 2e semestre 2023, les projets sélectionnés seront annoncés afin qu'ils puissent entrer dans le processus concret de réalisation.

Avec le budget participatif, la Commune se dote d'un outil qui contribue au renforcement de la participation citoyenne, au retissage des liens sociaux. C'est une initiative qui donne de la place aux Perwéziens pour proposer, décider et réaliser des projets pour leur quartier ou la Commune.

Le calendrier de l'opération est le suivant :

- Dépôt des candidatures : du 1/03 au 30/04
- Clôture de la sélection par le comité de sélection : 30/06
- Vote des citoyens et du comité de sélection : du 1/09 au 30/09
- Annonce et publication : dernier trimestre.



Budget 2023 : sous contrôle dans un contexte compliqué

Fortement impacté par les crises successives et par les hausses de prix, le budget communal 2023 reste malgré tout à l'équilibre et dégage même un boni à l'exercice propre de l'ordinaire de 48.000 €.

Le budget extraordinaire quant à lui a carrément doublé par rapport à 2022 : 10.500.000 € d'investissements sont prévus au travers d'une cinquantaine de projets de diverses envergures, pour améliorer le bien-être des Perwéziens aujourd'hui et demain.

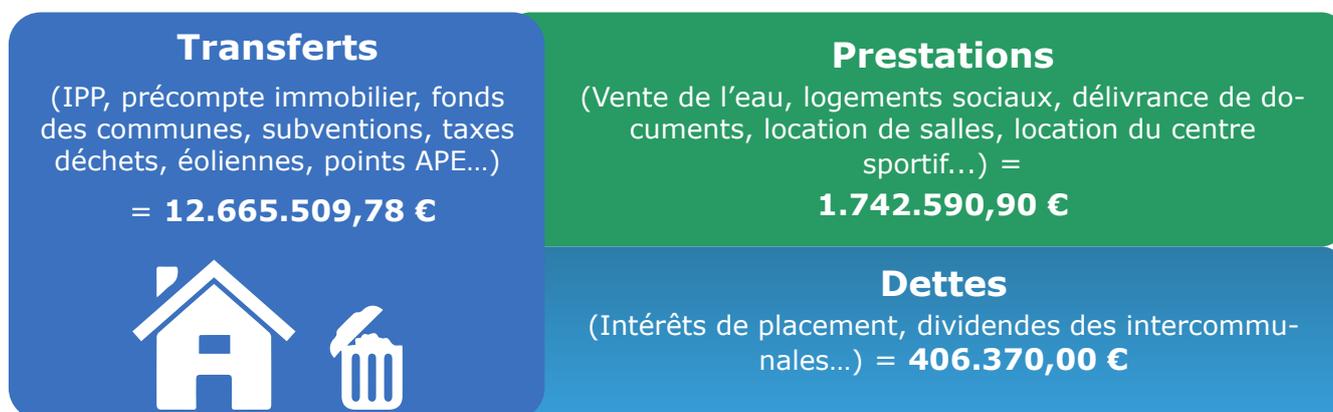
Et plus important encore, **ce budget, maîtrisé et ambitieux, conserve la paix fiscale pour les ménages** : le précompte immobilier et l'impôt des personnes physiques restent identiques à 2022.

Voyons cela en détail !

Budget ordinaire : un boni substantiel de 48.000 € malgré les crises

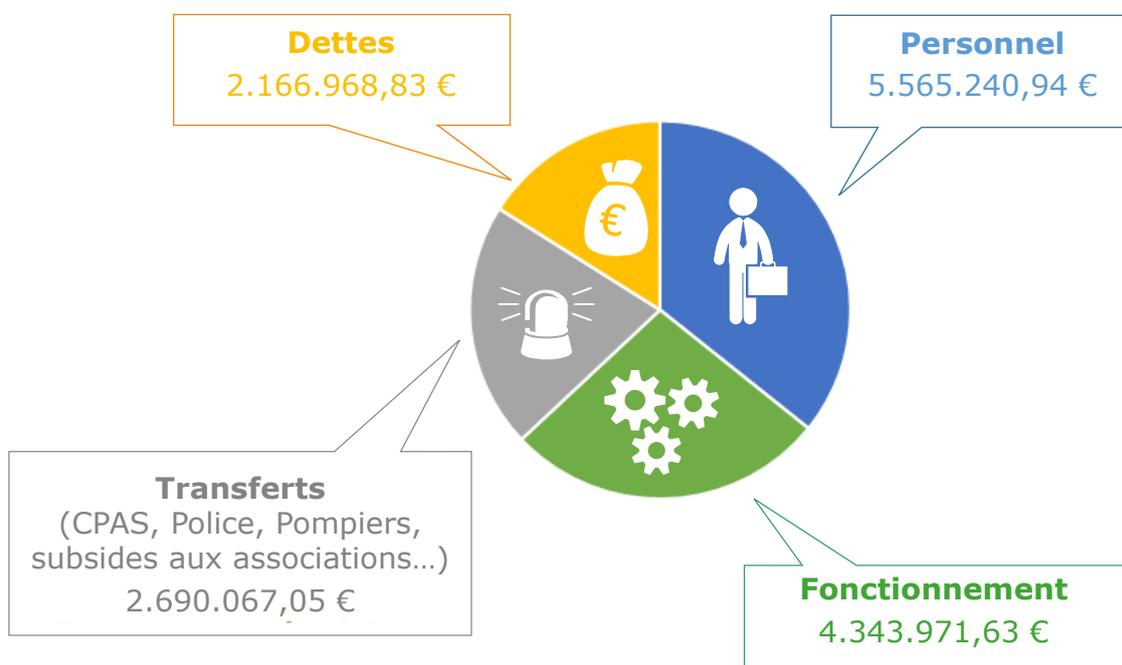
Le budget **ordinaire** comprend l'ensemble des recettes et dépenses récurrentes de la commune et qui touchent à son fonctionnement quotidien.

• Recettes à l'exercice propre 2023 : 14.814.470,68 €



Par rapport à 2022, la Commune peut compter sur une augmentation du montant de ses recettes via prestations mais surtout sur une recette exceptionnelle du Fédéral qui a donné à toutes les communes la possibilité d'engranger 14 mois d'IPP : novembre et décembre 2022 en plus des 12 mois de 2023. De quoi aider sérieusement les finances locales mises à mal par le contexte économique !

• Dépenses à l'exercice propre 2023 : 14.766.248,45 €



Le budget 2023 doit tenir compte d'une forte augmentation des frais de personnel (indexation salariale, 2e pilier de pension...) et des frais de fonctionnement (entre autres, hausse du coût de l'énergie). Mais également d'une augmentation des dotations pour le CPAS, la Police et la Zone de Secours.

Il prévoit ainsi par rapport au budget initial 2022 :

- 778.000 € supplémentaires pour l'énergie
- 715.000 € supplémentaires pour le personnel
- 110.000 € de plus pour les pensions
- 228.000 € de plus pour les transferts.



A noter qu'en 4 ans, les dépenses de personnel ont augmenté de 21 % et celles liées aux transferts, de 11%. Ainsi, l'intervention communale dans le budget 2023 du CPAS est de 897.762 €, soit 150.000 € de plus qu'en 2022.

Pour soutenir ses clubs sportifs et ses associations, la Commune a inscrit 367.550,00 € de subsides au budget.

En faveur des citoyens, le budget comprend la prime de naissance et d'adoption, la prime pour accueillantes d'enfant, une aide à l'achat d'un composteur ou d'un vélo, un service de broyage à domicile, une prime « anti-inondation » ... et nouveauté : une prime « audit logement ».

In fine, malgré les crises et les augmentations diverses, un boni substantiel et en hausse est dégagé. Il s'élève à 48.000 €.

Budget extraordinaire : plus de 10 millions d'investissements

Le budget **extraordinaire** reprend les recettes et les dépenses plus exceptionnelles et qui ont un impact durable sur le patrimoine de la commune, comme les dépenses d'investissement par exemple.

A Perwez, le budget extraordinaire 2023 s'élève à 10.500.000 € d'investissements pour une cinquantaine de projets. Sur ce montant, 5.500.000 € proviennent de subsides.

A noter encore que certains projets vont amener des recettes (via des revenus locatifs en cas de création de logements ou de commerces) et d'autres, enfin, vont permettre une diminution des dépenses (par exemple, la rénovation énergétique du centre sportif).

Parmi ces projets, mentionnons ci-dessous les principaux :

Patrimoine/bâtiments

- Aménagement du presbytère de Perwez : 1.100.000 €
- Aménagement de l'ancienne gare : 1.550.000 €
- Réfection du centre sportif : 2.450.000 €
- Construction d'un nouveau local du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines : 750.000 €



Réseau d'eau :

- Déplacement du puits de production d'eau : 150.000 €
- Interventions pour la production d'eau : 20.000 €
- Remplacement des compteurs d'eau : 25.000 €
- Remplacement des chambres à vannes : 5.000 €
- Interventions pour la distribution de l'eau - Rue Lepage : 7.500 €
- Intervention communale dans les travaux de l'avenue Wilmart pour l'eau : 200.000 €
- Remplacement conduite distribution d'eau rue du Warichet : 150.000 €.



Voiries et mobilité :

- Revêtement et égouttage rue de la Gobie : 1.750.000 €
- Revêtement et égouttage rue de la Laiterie : 320.000 €
- Création d'un rond-point rue de Notre-Dame/rue d'Opprebaix : 12.000 €
- Intervention communale dans les travaux de l'avenue Wilmart (place du Marché) : 200.000 €
- Plan Wallonie Cyclable PIWACY : 90.000 €
- Réfection du pont de la rue de Seumay : 100.000 €
- Réfection des trottoirs rue du Blanc Bois et annexes : 420.000 €
- Honoraires PIMACI : 80.000 €
- Rampe PMR au cimetière de Malèves : 50.000 €.



Energie :

- Installation de panneaux photovoltaïques à l'école de Malèves : 50.000 €
- Placement éclairage LED autour des terrains de foot et pistes d'athlétisme : 90.000 €
- Rénovation énergétique du bâtiment administratif rue des Marronniers : 5.000 €
- Mise aux normes des installations électriques : 50.000 €.



Divers :

- Aménagements pour la lutte contre les inondations : 100.000 €
- Lutte contre les coulées de boue : 50.000 €
- Budget participatif : 50.000 €
- Espace bien-être pour le personnel : 25.000 €



Bref, le budget extraordinaire 2023 inscrit une liste de 50 projets dans différents secteurs, répartis sur l'ensemble du territoire, à court ou moyen terme, pour améliorer le cadre de vie des Perwéziens !

Conclusion

Après la clôture du dernier compte (2020), le boni global s'élève à 1.600.000 €. Fin 2022, le fonds de réserve ordinaire est à 1.150.000 € et le fonds de réserve extraordinaire est à 1.498.000 €. De plus, la provision 2022 de 500.000 € constituée pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie n'a pas été utilisée.

Et Etienne RIGO, Echevin des finances, de conclure : « *Tous ces chiffres témoignent d'une gestion saine et rigoureuse des deniers publics. Les taxes et les redevances restent inchangées malgré les crises successives. De plus, nous continuons à investir dans de nombreux projets.* »



Pour mieux comprendre

Le budget communal reprend l'ensemble des dépenses et des recettes que la commune prévoit d'effectuer dans l'année à venir. Il s'oppose en cela au **compte** qui reprend l'ensemble des dépenses et des recettes qui ont effectivement eu lieu au cours de l'année, une fois celle-ci écoulée.

Infos : Service Finances - Stéphanie DE WACHTER - Directrice financière - finances@perwez.be

Environnement

Retour sur la visite du Pré du Duc

Le samedi 10 décembre, une quinzaine de courageux ont bravé le froid pour participer à la **visite commentée de la réserve du Pré du Duc** et constater ce qui y a été réalisé ces dernières années.

La réserve du Pré du Duc est une zone humide (d'environ 2,5 hectares) qui borde le ruisseau Thorembais, entre le chemin du Vivier et la rue du Ponceau. Cette réserve a été créée en 2016 suite à une réflexion menée par la Commune de Perwez, le GAL Culturalité, le Contrat de Rivière Dyle-Gette et Natagora.



Carte réalisée par Jacques LUYCKX

Comme sa petite sœur, la réserve des "Sources de la Jette" située du côté du hameau des Cinq Etoiles également à Thorembais-Saint-Trond, cette propriété communale a été cédée à Natagora par bail emphytéotique pour une durée de 30 ans.

C'est donc désormais la Régionale Natagora Hesbaye qui est chargée d'en assurer la gestion. Et plus particulièrement Nicole LEMPEREUR et Mathieu GILBERT, deux Thorembaisiens, qui en sont les conservateurs.

De quoi se compose la réserve naturelle ?

Une partie du Pré du Duc est maintenue en réserve intégrale : elle n'est pas accessible et ne fait l'objet de gestion qu'en cas de stricte nécessité (arbre menaçant par exemple). Elle est dominée par les saules (certains pourraient avoir 50 ans), les aulnes et les frênes dans sa partie humide. Sans aucune intervention humaine dans le cycle de développement de la végétation, la zone aurait tendance à se reboiser entièrement, ce qui n'est pas favorable à biodiversité.

C'est pourquoi l'autre côté de la réserve est géré de manière active afin de diversifier les milieux et d'accueillir un maximum de biodiversité. C'est une zone ouverte, une friche humide composée de plantes fleuries comme la reine des prés, la valériane, l'angélique, l'épilobe hirsute, le cirse des marais, ... mais aussi de plantes de la famille des Carex et de roseaux. De nombreux oiseaux se plaisent dans cette végétation : bruant des roseaux, rousserole effarvate (sorte de fauvette), etc. Des chevreuils ont également été observés dans la réserve.



La réserve accueille aussi désormais 3 mares qui y ont été creusées à des profondeurs différentes pour répondre aux besoins de plusieurs espèces. Elles sont alimentées par la nappe phréatique qui affleure à cet endroit et par l'eau de pluie.

Bref, une faune et une flore préservées, parfois rares « habitent » cette réserve du Pré du Duc !

Un sentier public aménagé par la Commune permet d'observer cette nature particulière. Des panneaux explicatifs ont été implantés aux deux entrées de la réserve.

Des abords protégés

Dans un but de protection, la réserve est entourée d'une zone tampon – bandes enherbées ou fleuries – qui fait l'objet de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), cofinancées par l'Union européenne et la Wallonie et visant la conservation du patrimoine (animal ou végétal) en zone agricole.

Travaux de gestion réalisés

Les travaux de gestion sont menés par Natagora avec l'aide du GAL Culturalité, de bénévoles et des enfants des écoles primaires ainsi que des élèves du Collège Da Vinci.

- Bornage de la parcelle par un géomètre
- Creusement de 3 mares
- Création d'un talus afin de ralentir les eaux de ruissellement
- Réalisation d'un cheminement et implantation de panneaux didactiques
- Fauchage et extraction des plantes sur une partie de la réserve (orties, ronces notamment)
- Plantation d'une haie discontinue pour créer une liaison entre le bois du Duc et la partie boisée de la réserve
- Réduction des plantes exotiques invasives comme la Renouée du Japon.

Service broyage à domicile

En 2022, la Commune a lancé un nouveau service pour ses citoyens : le broyage à domicile des végétaux **issus de la taille des arbustes et/ou des arbres effectuée par les particuliers.**

En mars et en novembre de l'an passé, sur réservation, les agents communaux se sont déplacés **gratuitement** à domicile pour broyer les tailles et branchages. Au total : environ 80 interventions favorables à l'environnement. En effet, le broyat obtenu est laissé sur place afin d'être valorisé, soit en paillage au pied des arbustes ou au potager, soit en compostage, mélangé avec des tontes d'herbe.

Le prochain **passage de la broyeuse** aura lieu **entre le lundi 13 et vendredi 24 mars 2023.**

En pratique ?

- Les branches doivent avoir une section ou un diamètre inférieur à 8 cm.
- Elles doivent être rangées toutes dans le même sens.
- Elles ne doivent pas dépasser un volume de 5 m³.
- Elles doivent être stockées en petit tas facilement accessibles de la voirie.

Sur réservation avant le mercredi 8 mars 2023.

La réservation peut se faire **par téléphone** (081/649 264), en renvoyant le formulaire ci-dessous **par mail** (travaux@perwez.be) ou en le déposant dans la **boîte postale** de l'Administration. Un planning est ensuite défini en fonction du nombre d'inscrits dans les différents villages de l'entité. Et ce planning est communiqué aux personnes inscrites une semaine avant le début de la campagne de broyage, par mail ou par téléphone.



Inscription au broyage de branches à domicile

Formulaire à déposer à l'Administration, rue E. de Brabant 2 ou à renvoyer par mail **avant le mercredi 8 mars 2023** à l'adresse suivante : travaux@perwez.be

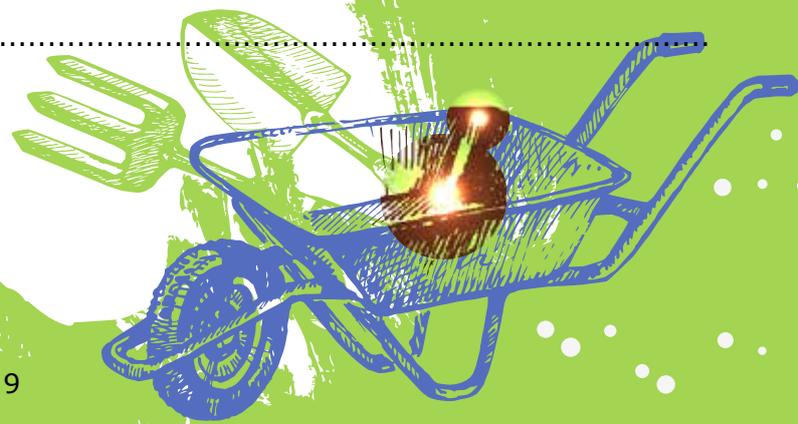
Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Remarques :



Ils travaillent pour vous

A la rencontre du service Propreté

Mieux connaître et comprendre les missions des uns et des autres, mettre un visage sur certains de vos interlocuteurs...: Voilà le concept de cette nouvelle rubrique de votre Bulletin communal, qui vous présentera les différents services de l'Administration.

Suite au lancement récent d'un Plan Local de Propreté, commençons le tour des équipes par le service Propreté.



De gauche à droite : Philippe MERCIER, Sébastien DEWAGENEER et Emmanuel DEVROYE.

Les agents perwéziens de la propreté publique se chargent avant tout de :

- Vider les 150 poubelles publiques de l'entité à raison de 3 fois par semaine ;
- Vider les poubelles résiduelles des écoles communales ;
- Enlever les gros dépôts clandestins comme les petits dépôts sauvages (le long des routes) ;
- Enlever les tags ou graffitis illicites ;
- Oter les affiches oubliées ;
- Entretenir les cendriers urbains ;
- Passer la balayeuse dans le centre de Perwez ;
- Déblayer et nettoyer après les festivités ;
- Etc.



Ramassage d'un dépôt de plaques amiantées.



Passage de la balayeuse après le cortège du carnaval.

Mais pas que ! Dans une petite commune rurale, ce sont la polyvalence et l'entraide entre services qui prévalent.

Aussi l'équipe propreté va-t-elle prêter main forte au service Cimetières (pour reboucher une tombe), au service des Eaux (en cas de panne ou de gros travaux), au service Technique (pour monter et démonter les tentes, installer des rideaux au CPAS, effectuer des réparations dans les écoles ou autres bâtiments communaux) ... Et inversement.

Le service Propreté veille à maintenir agréable et propre notre cadre de vie ! Un travail respectable mais malheureusement parfois trop peu respecté... Car malgré tous les efforts consentis par cette équipe, force est de constater que la propreté publique reste un secteur à problèmes qui nécessite une attention continue.

Aidons Philippe, Sébastien et Manu à garder Perwez propre et convivial !

L'accueil extrascolaire, troisième lieu de vie de nos enfants

Ce 24 janvier était la journée mondiale de l'Éducation décrétée par l'UNESCO.



A cette occasion, Vinciane CHARLET, coordinatrice ATL de la Commune de Perwez, avec les responsables de projets d'Anim'Mômes (qui gère l'accueil extrascolaire dans les écoles communales) et de l'Hirondelle (qui gère l'accueil extrascolaire à Ma Petite Ecole, école libre maternelle) ont organisé une matinée conviviale pour les accueillantes et accueillants.

Après un petit-déjeuner partagé ensemble, les accueillants ont visionné des petits films sur leur métier et procédé à la lecture de messages laissés par les enfants et les parents dans un livre d'or ou accrochés sur un arbre à souhaits.

Pour l'échevine de l'Accueil Temps Libre, Julie DAMS, « *A côté de la famille et de l'école, l'accueil extrascolaire représente le troisième lieu de vie de nos enfants. Dans la plupart des foyers aujourd'hui, les deux parents travaillent et, bien souvent, les grands parents travaillent encore. Plus de 60% des enfants vont à l'accueil avant et après les cours. Les accueillants font partie intégrante de la journée des enfants, au même titre que les enseignants. Cette journée leur est dédiée car les équipes font un travail formidable et indispensable* ».

Rappelons que :

- L'Accueil extrascolaire a son identité propre, ce n'est pas de la garderie. Il vise un temps bien précis : l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans avant et après l'école ainsi que le mercredi après-midi. C'est un temps complémentaire à l'école.
- L'Accueil extrascolaire est un temps récréatif, de loisirs, de plaisir pour l'enfant.
- L'Accueil extrascolaire est un temps éducatif, un temps d'éducation non-formelle, où l'enfant découvre comment entrer en relation avec les autres, comment gérer ses conflits, comment vivre-ensemble... accompagné par un professionnel disponible et bienveillant.

Randonnée en "Joëlette" pour les personnes à mobilité réduite

Le Service Communal d'Aide aux Jeunes et l'ASBL "Les Cercles des Naturalistes de Belgique" organiseront conjointement une randonnée avec trois/quatre personnes à mobilité réduite.



Cette balade partira du centre de Perwez pour rejoindre le village de Thorem-bais-Saint-Trond, en empruntant sentiers et chemins vicinaux au moyen d'une drôle de machine : une « Joëlette » fauteuil tout terrain adapté.

A midi, nous profiterons de la salle de l'Oasis, pour faire une petite pause et reprendre quelques forces avant d'envisager le retour à travers la campagne hesbignonne.

Les personnes à mobilité réduite qui souhaitent participer à cette balade peuvent prendre contact avec Vincent VAN RYMENAM ou Patrick DETRAUX au [081/659 201](tel:081659201) ou par mail scaj@perwez.be.



Si **vous désirez vous joindre à ce groupe**, en amoureux, individuellement, en famille, nous vous attendons le **dimanche 26 mars à 10h devant l'école communale de Perwez** - Rue Emile de Brabant 43.

Stages

Retrouvez **tous les stages** organisés à **Perwez** **durant les congés** sur :

www.perweztempslibre.be



Une nouvelle année, une nouvelle équipe à l'ADL !

Cette année débute avec un nouveau binôme pour l'ADL ! **Céline Gérardon** est arrivée ce 2 janvier 2023 pour assurer la fonction de coordinatrice. Elle remplace Romain Riberaud, qui après 12 ans au service de l'ADL, a quitté ses fonctions pour d'autres aventures professionnelles. Elle peut compter sur le dynamisme

de **Stéphanie Van Brakel** pour mener à bien les missions de l'ADL et venir en soutien au développement économique local.



Qui es-tu Céline ?

Quelles ont été tes motivations pour rejoindre l'ADL ?

J'ai toujours eu à cœur d'apporter un soutien aux acteurs territoriaux et de les aider dans leur développement et dans la transition vers une économie circulaire. Donc, mettre en place des actions au niveau local pour développer le commerce, l'entrepreneuriat et l'attractivité du territoire au travers des produits locaux, de l'agriculture et du tourisme me motivent fortement.

En outre, en tant que citoyenne, je suis particulièrement intéressée de bénéficier d'une offre de services et de produits de proximité.

Quel est ton parcours ?

Je suis bioingénieur en sciences agronomiques. Après mes études à Gembloux, j'ai eu l'occasion de travailler, d'une part, au sein du pôle de compétitivité GreenWin, où j'ai évalué le potentiel de valorisation de gisements de déchets peu ou mal valorisés en Wallonie afin de mettre en place de nouvelles filières via des projets collaboratifs.

Et d'autre part, chez Valbiom, comme chef de projet, pour soutenir le développement de filières biosourcées en vue de diversifier le revenu du secteur agricole et de diminuer notre dépendance aux importations.

Retrospective 2022

- Après avoir présenté un plan d'actions ambitieux construit sur les spécificités locales et les enjeux socio-économiques globaux, **le renouvellement de l'agrément de l'ADL** a été approuvé. Le travail d'accompagnement et de soutien au développement économique local peut donc se poursuivre pour une nouvelle période de 6 ans.
- A l'occasion de l'**atelier digital** «Good photo makes good Business», une dizaine d'acteurs économiques sont repartis avec de bonnes pratiques à mettre en oeuvre afin de prendre des clichés adéquats en fonction de leur finalité.
- Lors du petit-déjeuner sur «L'économie circulaire à Perwez», 20 participants ont pu découvrir **les principes de l'économie circulaire** et prendre connaissance des dispositifs d'accompagnement proposés pour entamer une transition durable. Un événement organisé en collaboration avec Cap Innove et Cogenpac.
- Grâce à l'aide de la Province du Brabant wallon et de la Commune à la «**Stimulation du commerce local et à la digitalisation des points de vente**» au sein du périmètre de rénovation du centre-urbain de Perwez, monsieur Midik s'est vu accorder une prime pour l'ouverture de son snack «Pitta Perwez» dans la rue de la Station.
- Le soutien des **chèques-commerces** est une action continue qui compte désormais 71 affiliés.
- Comme chaque année, l'ADL a apporté son soutien à l'organisation des événements tels que «**Destination Perwez**» et le «**Marché de Noël**».

3 missions majeures, mais pas que ...

- Accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires adéquats. Pas moins de 23 porteurs de projets ont bénéficié de l'aide de l'ADL en 2022.
- Stimuler des réseaux au service de l'entrepreneuriat.
- Réunir les acteurs locaux pour mener des actions durables et créatrices d'emploi en faveur du développement territorial.

Zoom sur 4 actions qui seront mises en oeuvre en 2023 :

- Le développement d'une base de données / **cartographie** des acteurs économiques de Perwez.
- La mise en place d'un **distributeur de produits locaux**.
- La publication d'un **chéquier promotionnel** (valable du 1^{er} avril au 30 juin 2023).
- La création d'un **parcours Totemus**.

Inclusion numérique à Ramillies et Perwez

L'exclusion numérique concerne toute personne qui se trouve dans une situation de vulnérabilité numérique. Le groupe présentant un risque accru d'exclusion numérique est donc très large et le nombre de personnes auxquelles il faut être attentif est important.



Conjointement, les CPAS de Perwez et de Ramillies ont répondu à l'appel à projet "E-inclusion for Belgium - CPAS 2022" lancée par le SPP Intégration Sociale en août 2022. Au total, 40 projets impliquant 73 CPAS ont été sélectionnés (11 projets en Flandres, 21 projets en Wallonie et 8 projets dans la Région de Bruxelles-capitale) pour un budget total de 6.000.000 €.

Pour 2023, c'est un budget de plus de 65.000 € qui est alloué aux deux CPAS et qui permettra l'engagement d'un animateur à temps plein pour travailler dans les Espaces Publics Numériques (EPN) de Ramillies et de Perwez. L'animateur créera des formations adaptées, apportera une aide individuelle aux bénéficiaires et organisera des sorties en lien avec le numérique. Le projet consiste également à former à l'inclusion numérique les travailleurs des CPAS, les bénévoles des EPN ainsi que des associations sur le territoire concerné.

Si les objectifs sont atteints pour 2023, le projet pourra s'étendre sur 2024 et 2025, avec un montant légèrement dégressif. Le but est d'atteindre la pérennisation du projet à long terme.

Les activités se dérouleront au 13 Rue de la Station et seront menées par M. Sébastien DAVRIL. Plus d'informations au 081/656 225.

FOD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
SETER SAKTION LEVEL
SPP INTEGRATION SOCIALE
PRELUXVIRE ENGAGEMENT



Un nouvel acteur de terrain au Centre administratif : CADo ASBL

Le 7 février 1991 s'est constitué en ASBL le Centre de Coordination Médico-social de l'Est du Brabant (CCMSEB) qui s'occupe de l'aide à domicile de l'Est du Brabant Wallon. En date du 18 mars 2010, l'ASBL change d'appellation, suite à un partenariat entre le CPAS de Braine-le-Château, le CPAS d'Ottignies et le CCMSEB de Jodoigne. L'ASBL CADo naît (Coordination d'Aide à Domicile).



L'ASBL CADo a pour but de permettre le maintien ou la réinsertion à domicile de toutes les personnes en perte d'autonomie en coordonnant les soins médicaux et l'aide sociale en province du Brabant wallon : mise en place de soins infirmiers, service d'aide aux familles, garde à domicile, passage de l'ergothérapeute, kinésithérapeute, logopède, biotélégilance, prêt de matériel, mise en place de repas à domicile, aménagement locaux, transport, travail avec le réseau,...

Basée à Jodoigne, l'ASBL CADo était à la recherche d'un local supplémentaire pour ses activités. Après avoir sollicité l'Administration communale, le CPAS a accueilli quatre coordinatrices depuis le mois de février au sein du Centre administratif, situé rue des Marronniers 4.



Plus d'informations : Asbl CADo - Rue Soldat Larivière, 43b - 1370 Jodoigne - 010/810 731 - coordinationcado@gmail.com - www.cado-asbl.be



Si vous rencontrez une situation financière difficile, de par la crise énergétique actuelle ou non, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de Perwez au 081/656 225 qui pourra vous aider à trouver des solutions.

Vie politique

Conseil du 20 décembre

Traditionnellement le dernier conseil de l'année présente le **budget de l'an neuf**.

Celui du Centre Public d'Aide Sociale d'abord, avec un budget ordinaire qui s'élève à 9.523.764 € et un budget extraordinaire à 330.000 €. Pour permettre au CPAS de faire face aux crises successives et aux problèmes qu'elles génèrent, la Commune a augmenté sa dotation de 150.000 €, la portant ainsi à 897.762 € pour 2023.

« Toutes les missions ont été remplies et le personnel du CPAS a pu répondre à toutes les demandes formulées. De plus, de nouveaux services vont voir le jour comme des logements intergénérationnels et l'aménagement de l'Espace Papote, rue de la Station. Des investissements sont également prévus à la maison de repos Trémouroux mais aussi au bâtiment administratif et dans les ILA (Initiative Locale d'Accueil). Ce budget colle à la réalité et témoigne d'une gestion rigoureuse et dynamique des deniers publics » conclut Véronique BIDOUL, Présidente du CPAS.

Celui de l'Administration communale ensuite, qui doit lui aussi intégrer les différentes augmentations : hausse du prix de l'énergie, indexation salariale... mais qui parvient néanmoins à dégager un boni de 48.000 € à l'exercice ordinaire, et cela sans augmenter les taxes communales. Quant au budget extraordinaire, il s'élève à 10.500.000 € pour financer pas moins de 50 projets dont certains de très belle envergure. (Voir page 5)

Le Conseil a approuvé le **Plan local de propreté** que vous pouvez consulter sur <https://www.perwez.be/commune/services-communaux/environnement/proprete-publique>



Le Conseil a décidé de **relancer les marchés de travaux du presbytère et de l'ancienne gare** suite à la faillite de l'entreprise en charge. Pour rappel, la cure va être réaménagée en logements et en un espace destiné à la petite enfance pour 1.515.000 € et l'ancienne gare va accueillir des logements tremplins ainsi qu'un espace multiservices pour un montant estimé à 1.650.000 €.

Au vu de la hausse du prix des matières premières, le budget de la **réfection des corniches de l'école de Perwez-centre** passe de 125.000 à 150.000 € et celui des **stationnements vélo** de 200.000 à 250.000 €.

Calendrier 2023 des séances du Conseil



Conseils communaux 2023

- Jeudi 23 février
- Mardi 28 mars
- Mercredi 26 avril
- Mardi 16 mai
- Mardi 20 juin
- Jeudi 17 août
- Mardi 26 septembre
- Vendredi 3 novembre
- Mercredi 29 novembre
- Mercredi 20 décembre

La participation citoyenne, c'est une vraie marque de fabrique du groupe Ensemble !



Que ce soit, par exemple, pour les projets immobiliers d'une certaine ampleur, pour l'emplacement de nouvelles infrastructures sportives ou pour les améliorations à apporter en matière de mobilité et de circulation, à chaque fois nous réunissons les Perwéziens concernés, nous les écoutons et tenons compte de leurs avis.

Avec cette 2ème édition du Budget participatif, nous allons encore plus loin dans la latitude accordée à chaque Perwézien de s'investir pour son cadre de vie. Nous mettons en effet une partie du budget communal, soit 50.000 €, à disposition des habitants et associations locales pour qu'ils puissent proposer, et même mettre en œuvre, des projets qui leur tiennent à cœur. Il faut bien sûr que ces projets soient d'intérêt général et améliorent la qualité de vie au sein des quartiers, des villages. C'est l'occasion de faire naître des initiatives, de fédérer des voisins autour d'une idée à réaliser à plusieurs et de collaborer entre porteurs de projets et services communaux.

De plus, pour avoir la certitude que les projets proposés ont un intérêt, les citoyens seront largement consultés et pourront voter, via une plateforme numérique ou sous format papier, pour sélectionner les projets qui leur parlent.

Comme groupe Ensemble !, nous voyons dans ce budget participatif l'occasion pour les Perwéziens de s'impliquer d'une manière supplémentaire et dynamique dans la vie de notre Commune.

Véronique DE BROUWER, Echevine
Jordan GODFRIAUX, Chef de groupe



Pas de padel près des habitations pour DRC +

Décidément l'actuelle majorité continue à favoriser des projets d'infrastructures incompatibles avec des quartiers résidentiels où doivent régner, selon nous, sérénité et joie de vivre...

Après l'installation d'un concasseur au dos du nouveau quartier du Boléro, voici venir des terrains de padel à proximité immédiate de l'avenue des Chasseurs Ardennais, de la rue aux Quatres Vents et du RAVeL, avec une installation à moins de 10m de certaines habitations familiales !

Pour rappel, le padel se joue à 4 joueurs et se caractérise par un bruit de percussions répétées et rapides sur les raquettes et les parois du terrain (plaques en verre et grillages métalliques), d'une intensité bien plus importante que le tennis. Pour donner un ordre d'idée, les experts de la Région wallonne n'hésitent pas à comparer une installation de Padel avec un stand de tir ! C'est tout-à-fait insupportable pour les habitants aux alentours. Avec le temps, des études ont démontré les impacts néfastes de ce type de nuisance sur la santé, entraînant des troubles physiques, psychologiques et mentaux.

Aux Pays-Bas, la Fondation néerlandaise des nuisances sonores, qui apporte son expertise aux décideurs et particuliers, recommande une distance de 150 à 200 mètres entre terrains et habitations pour que le bruit soit considéré comme acceptable dans un quartier résidentiel.

À une question sur le sujet posée par André ANTOINE, Céline TELLIER, Ministre de l'Environnement, s'est déclarée favorable à l'implantation de terrains de padel dans les seules zones industrielles, et en aucun cas dans les quartiers d'habitation.

Au nom du groupe DRC Plus, Jules NOEL, Échevin des Sports de 2012 à 2018, a vivement dénoncé le projet d'implantation en invitant la majorité à choisir une autre localisation !

La politique de l'aménagement du territoire ne peut jamais se résumer à la seule logique d'accepter aveuglément tous les projets au mépris de l'environnement existant et de la légitime quiétude des riverains.

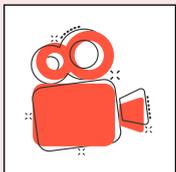
André ANTOINE, Chef de file
Jules NOEL, ancien échevin des Sports, Conseiller communal





Repair Café - Maison de la jeunesse et de la solidarité (rue E. de Brabant 43) de 19h30 à 21h.

Les lundis 9 janvier et 13 février



Ciné-Club - Centre culturel - 20h

- **Mercredi 15 mars** : "La Planète sauvage" en ciné concert par le groupe Süb and the fantastic Planet

- **Jeudi 30 mars** : Détective Conan : La fiancée de Shibuya

Abonnement : 4 films au choix - 16 €



Apéro-Débat - Centre culturel - 20h - Gratuit mais réservation souhaitée

- **Jeudi 21 mars** : "Reconversion vers plus de sens."

Nous vivons une crise du logement depuis de nombreuses années : nombre insuffisant de logements, au prix de plus en plus inaccessible... N'est-il pas temps de réfléchir et de repenser l'habitat autrement ?

- **Jeudi 18 avril** : "Gestion des ressources, redistribution des richesses."

Notre société actuelle est orientée vers une exploitation de plus en plus intensive des ressources de la planète. Un retour vers une production plus proche des consommateurs n'est-il pas une des solutions ? La redistribution des richesses produites localement ne doit-elle pas être privilégiée ?

Théâtre tout public - "T'es mal ? Ghost-le !"

Samedi 4 mars à 19h45 et dimanche 5 mars à 14h45 - Centre culturel

"C'est lent, c'est long, ça pleut des excuses comme une pluie de 21 juillet sur Bruxelles. Bref, votre éventuel-le partenaire ne s'engage pas.

Une seule chose à faire: dis-pa-rai-sez ! Vous hésitez ? Venez, nous vous donnerons autant de raisons que l'autre a d'excuses. Ghostez, et soyez heureux-se !".



15e édition du festival "Vivre Debout"

Les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 mars - Centre culturel



Le festival du film social Vivre Debout c'est une démarche de citoyens qui ont envie de partager des projets de sociétés autour de la projection de films mais aussi et surtout autour d'une table, d'un verre.

Pour cette édition, **la thématique** qui sera développée à travers les films, les animations et les débats est "**recherche de sens**".

Programmation détaillée disponible sur www.vivrededebout.be



Musique - SUAREZ en concert - COMPLET

Dimanche 23 mars à 20h - Centre culturel

Théâtre - "Orgasme(s)"

Mardi 25 mars à 20h - Centre culturel

Une création du Canines collectif autour de la question du plaisir. Un spectacle qui dit et montre l'intime grâce aux filtres et processus de distanciation qu'offrent la marionnette et les images théâtrales, dans une volonté de transmission assumée. Tout public dès 15 ans.



Théâtre - "Le champ de bataille"

Vendredi 28 avril à 20h - Centre culturel



Tout public dès 14 ans. Spectacle nommé aux Prix Maeterlinck de la Critique 2020 dans la catégorie "Meilleur Seul en scène".

Un spectacle sur l'amour familial où les sentiments sont à vif, comme sur un champ de bataille. Un spectacle qui questionne la violence sociale, notamment produite par l'école et la famille, mais qui n'est jamais dénué d'espérance car il est porté par une plume pleine de tendresse et de dérision.

Musique-Spectacle - "Thierry chante et raconte Johnny" par Thierry LUTHERS

Vendredi 5 mai à 20h - Centre culturel

Un spectacle original et inédit. Jean-Philippe SMET nous a quittés mais Johnny HALLYDAY et ses chansons sont éternels. Grâce à son spectacle-hommage Thierry LUTHERS souhaite faire perdurer son patrimoine musical à travers le récit d'une incroyable vie romanesque de 74 ans et une carrière exceptionnelle par sa longévité et son intensité....

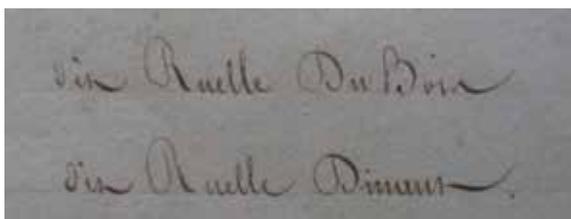


LE
FOYER

INFOS & RESERVATIONS : www.foyerperwez.be - 081/234 555

C'était au temps

La plus discrète des traverses qui composent le plan en échelle de Thorembais-Saint-Trond est sans aucun doute la ruelle Dinant. Il a fallu que la chaussée de Wavre soit en réfection en 2018 pour la faire découvrir à la circulation de transit. Son urbanisation est récente : avant 2010, il s'agissait encore d'un accès à un dépôt privé prolongé par un chemin de terre.



Extrait de l'Atlas des chemins vicinaux

Nous avons déjà plusieurs fois rencontré un « de » inopportun dans les documents citant cette voirie. Sa dénomination ne fait pas référence à la cité mosane mais est un nom de famille estropié.

Pour les Thorembaisiens, au 20e siècle encore, ce chemin, c'était la ruelle du Bois. C'était déjà le cas en 1821 lorsque la commune dressa un tableau de tous ces chemins et sentiers dans lequel celui menant de la rue du village (rue de l'Intérieur) à Perwez est constitué de la ruelle du Bois et, au-delà du ruisseau (rue des Communes), de la chaussée Dinaux, patronyme du cabaretier établi à son pied. Comme illustré ci-dessus, dans l'atlas des chemins vicinaux établi vingt ans plus tard, ce même chemin, le n° 7, porte les deux noms sans préciser que ces derniers s'appliquent à des sections différentes. De plus, le x de Dinaux est devenu un t et l'écriture manuscrite ne distingue pas clairement le u du n. Cet atlas servant de référence, ruelle Dinant s'est répandu jusqu'à être officialisé par l'usage administratif.



En octobre 2012, avant aménagement

Pour le Cercle historique, Gautier MANIQUET

Le Grimoire d'Eole
Bibliothèque - Cadastrique Perwez

MARS 23

02/03 18h Rencontre coups de ♥

Racontines 04/03 10h30

14/03 10h Atelier Bébé signe Par Alyne François 5 €

Contabébés 17/03 9h30

17/03 20h Soirée jeux

Atelier papier spécial Nuits d'encre dès 5 ans 22/03 14-16h

15/03 - 15/04 Balade Totemus autour des boîtes à livres

AVRIL 23

01/04 10h30 Racontines

Rencontre coups de ♥ 06/04 18h

14/04 20h Soirée jeux

Contabébés avec SolenScène 21/04 9h30

22/04 Atelier d'écriture et présentation avec Osez'Art

Spectacle SolenScène 30/04

0471/36.75.76
bibliotheque@perwez.be
grimoiredeole.be

Les frigos à livres : balade en mode Totemus



Dans le cadre des «Nuits d'Encre», la bibliothèque «Le Grimoire d'Eole» vous prépare pour la période **du 15 mars au 15 avril** une balade en mode "Totemus".

Une belle occasion pour découvrir les trésors des boîtes à livres et les jolis villages de l'entité.

Pour en savoir plus : suivez-nous sur www.grimoiredeole.be

GRAND FEU

WWW.15-AOUT.BE
ET VIA

Cortège...
Petite restauration...
Bar..

15
Aout Mateves

Place communale 19:00

SAMEDI 18 MARS

Diner de printemps du Télévie Dimanche 26 mars dès 11h30 au Perwez



Menu 1 : Apéritif, suprême de volaille sauce grand-mère, croquettes et dessert

Menu 2 : Apéritif, jambon grillé sauce béarnaise, crudités et croquettes et dessert

Adultes : 18,00 € - Enfants : 9,00 €

Réservations obligatoires avant le 10 mars au 081/655 969 - 081/656 696 - 0473/495 371

Dons de sang

- le **1er mars de 16h30 et 20h** : Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont.
- les **20, 21 et 22 mars de 16h à 20h** : Salle "La Posterie", avenue Wilmart.

Sans rendez-vous ! Infos : www.donneurdesang.be



OPÉRATION ARC-EN-CIEL

18-19 MARS 2023

Conférence Cécipho Evasion

Madagascar : "Au gré de la route nationale 7" - Vendredi 24 mars à 20h - Centre culturel

Des hauts plateaux de la capitale Antananarivo jusqu'au littoral d'Ifaty, la mythique route nationale 7 (RN7) reste un extraordinaire périple de 1000 km, à la découverte des multiples facettes de l'île rouge. Les kilomètres s'égrènent lentement et la beauté des paysages se révèle à nos yeux émerveillés : les maisons en pisé, les hameaux perdus, les rizières en terrasses, les forêts humides, les vastes plaines, les massifs montagneux et enfin le canal du Mozambique. Un film de Michel KURTZ



Prix par séance : 8 € - Abonnement : 25 €

Infos et réservations : [0468/371 539](tel:0468371539) - rosemariemercier2@gmail.com - www.cecipho.be

Conférence du GAP

Vendredi 17 mars 2023 à 20h15 : "Perwez durant la seconde guerre mondiale"

Conférence de Benjamin HEYLEN, conservateur du Musée du Souvenir 40-45 de Malèves.



La conférence sera suivie de questions-réponses et discussions informelles avec l'orateur. Entrée gratuite mais inscription obligatoire.

Salle «L'Oasis» (derrière l'église de Thorembais-Saint-Trond, chaussée de Wavre 212).

Infos et réservations : M. VANKOEKELBERG - [0479/309 417](tel:0479309417) ou [010/889 141](tel:010889141) - mauricevkg@gmail.com - <http://gap.thorembais.com/>

Wonder quizz à Thorembais-les-Béguines



Vendredi 17 mars à 19h - Perwez

Souper et quizz musical

Infos et réservations : www.wonderparents.be

Nouveau : Yin Yoga 1ère séance gratuite

Tous les mercredis de 19h30 à 20h30 au Centre culturel

La séance de Yin Yoga commence par une méditation, se poursuit par différentes Asanas (poses) tenues au sol de 3 à 5 minutes et se termine par une relaxation.

11 €/séance - 45 €/5 séances - 80 €/10 séances

Atelier yoga parents/enfants

Tous les 1er dimanches du mois de 10h30 à 11h30 au Centre culturel



Apprenez ensemble à ralentir le temps, à vous détendre en famille à écouter les émotions de l'enfant, à jouer et à lâcher-prise. Enfant de 6 à 12 ans. 17 € l'atelier duo.

Places limitées. Réservation obligatoire : raja@coachadvisor.com - www.coachadvisor.com

Le SEL de Perwez

Dimanche 19 mars de 15h à 17h - Rue de la Cayenne 49 à Perwez

Le SEL (Système d'échange local) vous invite à apprendre à fabriquer des produits Zéro Déchet. Vous pourrez y déguster du Kéfir, limonade naturelle faite maison. Atelier citoyen ouvert à tous !

Infos : selbonplan@gmail.com



Journée des familles - Dimanche 4 juin

L'ATL (Accueil Temps Libre) et le Centre sportif invitent les familles à découvrir les acteurs associatifs de Perwez autour des loisirs et du sport. Au départ du Centre sportif, cheminons ensemble vers la Bibliothèque, le Centre culturel et sa Roulotte, le Jardin partagé pour revenir au Centre sportif. A chaque étape, des activités vous attendent.

Éditeur responsable : Le Collège communal - rue Émile de Brabant 2 - 1360 Perwez

Rédaction : Isabelle MASSON

Pré-presses : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS

Crédits photos : Cercle historique, Grimoire d'Eole, in BW, Centre culturel, GAL culturalité

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **4 avril** au plus tard à communication@perwez.be.
Infos au 081/649 256.

FESTIVAL DU CHÂTEAU GONFLABLE

18 ET 19 MARS AU PERWEX



Accessible gratuitement

Samedi 18 mars de 11h à 18h

Dimanche 19 mars de 11h à 18h

Bar et petite restauration sur place

